

Appel de candidatures –

Postes au conseil d'administration

Composition

Le conseil d'administration est composé de onze (11) personnes élues lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme et réparti de la façon suivante :

- Un (1) représentant des athlètes ;
- Un (1) représentant des entraîneurs ;
- Un (1) représentant de la Ville de Gatineau ;
- Un (1) représentant des MRC contributrices de la région de l'Outaouais ;
- Un (1) représentant des programmes sport-études de la région de l'Outaouais ;
- Un (1) représentant des établissements postsecondaires de la région de l'Outaouais ;
- Cinq (5) représentants cooptés.

Élection du conseil d'administration

Pour tous les postes, les mises en candidature doivent être déposées par écrit au moins sept (7) jours avant la date prévue de l'assemblée générale annuelle des membres.

Les sièges S1, S2, S3, S7, S8, S9, S10 et S11 sont comblés au suffrage universel lors d'un vote secret à l'assemblée générale annuelle (les administrateurs nommés par le CA en cours de mandat doivent se soumettre au vote des membres lors de l'assemblée générale annuelle des membres suivante).

Les sièges S4, S5, S6 sont comblés par résolution du conseil d'administration de leur organisation respective.

Postes en élection en 2021

Le rôle du Conseil d'administration

Le conseil d'administration voit à la bonne marche des affaires d'Excellence sportive Outaouais. Il voit principalement à :

- Établir la vision, la mission et les orientations stratégiques d'Excellence sportive Outaouais;
- Adopter le budget annuel;
- Adopter les politiques et le rapport financier de fin d'année;
- Adopter les modifications aux règlements généraux; et
- Définir le rôle et les responsabilités du Président-Directeur général.

Le mandat de chaque administrateur bénévole a une durée de deux (2) années.

Finalement, avec sa structure de gouvernance, le conseil d'administration compte cinq (5) comités permanents de travail soit :

- Le comité gouvernance
- Le comité athlète
- Le comité entraîneur
- Le comité parent
- Le comité scientifique.

Les administrateurs bénévoles recherchés posséderont entre autres les habiletés et expérience suivantes :

- Avoir un intérêt pour le sport de haut niveau et la recherche de l'excellence;
- Être capable de communiquer la vision d'Excellence sportive Outaouais;
- Avoir une expérience au sein d'un conseil d'administration serait un atout;

L'ensemble de ces critères se veut un guide permettant au Comité de nomination de considérer une diversité d'habiletés, d'expérience et d'attributs afin que la contribution au Conseil d'administration constitue une valeur ajoutée pour Excellence sportive Outaouais

Pour cette année, les postes suivants seront en élection :

Les membres actifs élus au suffrage universel par les membres présents :

- S2 représentant des programmes sport-études (nommé par leur conseil d'administration)
- S3 : un (1) représentant des entraîneurs – (mandat d'un an)

Les membres associés nommés par leur conseil d'administration

- S4 élu de la ville de Gatineau
- S6 représentant des établissements postsecondaire

Les membres associés élus au suffrage universel par les membres présents

- S8 Membre coopté
- S10 Membre coopté

Appel de candidatures – Membre coopté

Description :

Vous êtes une personne passionnée par le sport, et avez une vision sur la place et le rôle qu'Excellence sportive Outaouais peut jouer dans le développement du sport dans la région. Vous comptez sur une expérience importante dans certains des domaines identifiés ci-après, et vous êtes capable de participer aux discussions stratégiques tout en appréciant les étapes de mise en œuvre. Vous possédez un réseau de contacts qui pourrait contribuer à la mise en place et la réalisation de la vision stratégique d'Excellence sportive Outaouais.

Contribution en temps :

Vous assisterez en personne ou en vidéoconférence à un minimum de six réunions du conseil d'administration (avril, juin, septembre, octobre, décembre, février) et à la réunion de l'Assemblée générale annuelle en avril. La participation à l'un des comités permanents de travail pourrait exiger une contribution en temps plus importante.

Habilités et expertises :

Voici une série de domaines d'intérêt pour le Conseil d'administration :

- **Communications/Technologies** : vous œuvrez ou avez œuvré dans le monde des communications, des médias ou du marketing. Vous connaissez les communications sous leurs différentes formes incluant les nouveaux médias.
- **Aspects juridiques**: vous œuvrez ou avez œuvré pour le développement d'ententes de partenariats, de contrats de services, de brevets ou de propriétés intellectuelles.
- **Gouvernance** : Vous avez une expertise/expérience en gouvernance d'organismes à but non lucratif. Vous souhaitez contribuer au développement de pratiques de saine gouvernance.
- **Système sportif /Développement sportif** : Vous connaissez les systèmes sportifs québécois et canadien. Vous souhaitez contribuer au soutien du développement sportif de nos jeunes athlètes.

Mandat :

Un mandat de deux (2) ans qui débutera en avril 2022.

Processus d'application :

Si vous êtes intéressé(e) par un des postes en élection, vous devez faire parvenir les informations suivantes au comité de nomination soit :

- Une lettre de présentation expliquant :
 - votre intérêt et votre expérience dans le sport
 - votre (vos) domaine(s) d'expertise dans le monde sportif ou des affaires tel qu'identifié précédemment et les contributions que vous souhaitez effectuer
- Une copie de votre curriculum vitae

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par courriel, au plus tard le mercredi, 21 avril 2022, 23h59 (heure de l'est) à la direction générale à : elodie@sportoutaouais.ca